

Ouvrir des sections européennes en français

FRANÇOISE TAUZER-SABATELLI (Portugal)

Les élèves, les parents, les professeurs, les responsables d'établissement... tous ceux qui sont en contact avec les sections bilingues se félicitent des progrès en langue qu'elles permettent. Comment les organiser ? Comment les animer ? L'exemple de la mise en place des sections européennes au Portugal est riche d'enseignements.

À l'origine, une école pionnière : l'école Garcia de Orta de Porto (collège et lycée) qui commence à la rentrée 2003 à expérimenter des sections européennes de langue française dans le cadre d'un projet d'établissement. À la rentrée 2005, elle sera suivie par l'école Mario Berão de Beja (collège).

Le protocole de coopération éducative francoportugais signé le 10 avril 2006 à Paris par les deux ministres de l'Éducation prévoit que sept établissements sont autorisés à créer des sections européennes de langue française (un établissement pour chacune des Directions régionales de l'Éducation continentales (DRE) en plus des deux écoles pionnières), dans le cadre d'une expérimentation officielle.

Une réunion mixte en avril 2007 élargit le projet à sept nouveaux établissements à la rentrée suivante. Un arrêté du 3 juillet 2007 définit le « modèle » expérimenté sur un cycle de trois ans afin qu'il soit amélioré et validé à partir de la rentrée 2009. Il prévoit un accompagnement pédagogique des DRE articulé avec celui de l'équipe de Coopération linguistique et éducative (CLE)

de l'ambassade de France (sous forme de suivi, matériel éducatif, formation) et une évaluation deux fois par an à la fin du 1^{er} et du 3^e trimestre, par les DRE, la Direction générale de l'Innovation et du Développement curriculaire (DGIDC) et le Service des Relations internationales du cabinet d'Évaluation et de Planification de l'Éducation (GEPE) du ministère portugais de l'Éducation¹.

Implantation et fonctionnement

Les sections européennes sont implantées dans le 3^e cycle de l'école de base (EB3), de la 7^e à la 9^e (correspondant au collège français de la 5^e à la 3^e) et dans l'école secondaire (ES), de la 10^e à la 12^e (correspondant au lycée français de la 2nde à la terminale) selon le modèle suivant :

- renforcement de l'horaire de français par un cours supplémentaire ;
- cours d'une ou deux disciplines non linguistiques (DNL) en français qui suit le programme portugais ;
- validation par un certificat spécifique annexé au diplôme de fin d'études de base ou de fin d'études secondaires et possibilité de se présenter au DELF scolaire A2, B1 ou B2.

Les DNL actuellement enseignées dans les écoles sont l'histoire, la géographie, l'éducation visuelle, l'éducation technologique, les mathématiques, la philosophie, la physique-chimie, l'éducation civique et l'éducation physique.



● Nombre d'établissements par région proposant des sections européennes.

Quant aux écoles participant à ce programme, elles sont réparties dans les différentes régions du pays. Au total : quatorze établissements, vingt-cinq sections et quatre cent soixante élèves sont concernés.

Regards critiques

Au Portugal, les écoles secondaires où est enseigné le français ont pu bénéficier d'atouts importants. Dans chaque établissement, il existe des professeurs de DNL parfaitement francophones, ayant souvent vécu en France une partie de leur vie. De plus, ces sections sont, pour le moment, les seules à fonctionner dans le système éducatif portugais, ce qui valorise le français. Enfin, l'autonomie grandissante des établissements scolaires permet d'attribuer des heures pour la concertation entre les professeurs de langue française et ceux de DNL.

Même si au troisième cycle de l'école de base (entre 12 et 15 ans), il arrive que l'on commence la DNL en français en même temps que l'apprentissage de la langue française, il est plus favorable, d'après les enseignants, de monter une section européenne au collège plutôt qu'à l'école secondaire à cause des horaires et des curricula plus souples. Le renforcement en français se fait souvent en salle multimédia, en utilisant Internet.

Les difficultés rencontrées dans la mise en place de ces sections tiennent surtout aux emplois du temps très chargés des élèves, surtout à l'école secondaire, mais aussi à la charge de travail des enseignants qui entrave parfois la concertation, sachant que tout projet de conception de matériel pour les DNL est très « chronophage » (travailler en français à partir du programme portugais rend le matériel existant sur le marché éditorial inexploitable car inadaptable).



Groupe d'élèves de l'école Garcia de Orta.

Le temps d'expérimentation (un cycle scolaire, c'est-à-dire trois ans), nécessaire à une évaluation sérieuse du projet et aux ajustements du modèle avant validation, freine le développement actuel. Certaines écoles souhaiteraient recommencer à mettre en place une nouvelle première année du cycle et de nombreuses écoles n'ayant pas pu être acceptées dans l'expérimentation attendent avec impatience la rentrée 2009.

Les coordinatrices des différents projets d'établissement suggèrent déjà des ajustements nécessaires. Elles souhaiteraient pouvoir animer le cours de DNL en français à deux voix. Elles suggèrent également d'ajouter un renforcement de la DNL en français grâce à un horaire extracurriculaire... Mais cette demande pose des problèmes d'organisation des emplois du temps.

L'accompagnement pédagogique des sections européennes

L'équipe du service de Coopération et d'Action culturelle (Françoise Tauzer-Sabatelli, Valérie Bello et Frédéric Frament, Dulce Job) a mis au point un accompagnement soutenu.

Des visites trimestrielles dans les établissements sont organisées en articulation avec les Directions régionales de l'Éducation, et des contacts réguliers sont maintenus avec les enseignants.

Une journée annuelle de réflexion, d'échanges et de formation est organisée pour tous les professeurs de français et de DNL ; elle est animée par des experts français, comme Jean Duverger, et bénéficie de la collaboration du Lycée français de Lisbonne.

Des stages spécifiques en France sont proposés aux enseignants. En 2006/2007, dix professeurs ont été accueillis au CIEP de Sèvres, quatre à Atalante Innovations de Limoges, deux au CLA de Besançon, et quatre professeurs ont participé à un stage régional à Madrid.

Du matériel pédagogique pour les cours de français renforcé et pour les DNL en français, ainsi que du matériel de diffusion du français (concours et exposition à l'occasion de la Fête de la francophonie...) sont fournis aux établissements.

Le perfectionnement linguistique des professeurs de DNL est pris en charge par l'ambassade, en liaison avec le réseau des Alliances françaises.

Des échanges éducatifs avec des écoles en France sont mis en place, notamment dans le cadre des jumelages de régions (Bordeaux/Porto par exemple) : correspondance électronique, mais aussi rencontres avec d'autres écoles en Europe.

Enfin, toutes les écoles du projet participent à l'organisation de la première Fête des sections européennes qui se tiendra

le 9 mai 2008, et qui réunira tous les enseignants et les élèves concernés à Tocha pour des activités tant ludiques que sportives, des expositions et des spectacles préparés par toutes les sections. ●

FRANÇOISE TAUZER-SABATELLI, *attachée de Coopération éducative*

1. http://sitio.dgic.min-edu.pt/linguas_estrangeras/Paginas/Sec_Europ_LFrancesa.aspx

CE QU'EN PENSENT...

Les élèves :

- « Cette idée de créer un cours supplémentaire par semaine permet de comprendre les contenus des disciplines dans les deux langues. C'est super ! » Sofia, élève de 10^{es} D
- « Ça fait drôle et amusant d'écouter les professeurs de DNL parler le français ! » Élève de 7^e
- « Le français va peut-être nous servir pour étudier en France ou en pays francophone. » Francisco, élève de 10^{es}
- « Faire partie de la section francophone, c'est une grande responsabilité et nous devenons plus responsables. Nous avons un nom à défendre. » Élève de 8^e
- « Avoir une DNL en français, c'est facile. Nous finissons par mieux comprendre la matière. » Élève de 7^e
- « La section européenne permet d'avoir plus d'activités, on peut approfondir nos connaissances sur la France et sur les autres pays européens, elle nous permet de communiquer avec des personnes qu'on ne connaît pas, des personnes d'autres pays. » Melissa Loureiro, élève de 9^e

Les professeurs :

- « Cette année, nous avons deux fois plus d'élèves en français. » Anabela Machado, professeure de français, coordinatrice de la SE
- « Les élèves sont plus curieux face à leur discipline, grâce à leur participation à ce projet. » Lucinda Sá, professeure de mathématiques
- « C'est un défi, un renouveau dans la profession, une nouvelle expérience. » Lidia Marques, professeure de français, coordinatrice
- « Ainsi, la langue étrangère devient un outil et non un objet d'apprentissage et les élèves s'ouvrent au plurilinguisme et au pluriculturalisme car les sections européennes étant des projets d'école, toute une dynamique se met en place autour de cette langue étrangère, à travers de nombreuses activités dans l'école mais aussi à travers des échanges et des partages d'expérience avec d'autres écoles. » Association portugaise des professeurs de français

Les responsables :

- « Le français était un peu oublié, maintenant il ne l'est plus grâce à la section européenne. » Maria Baltina Coroadinha, Présidente du Conseil exécutif de l'École de Lisbonne
- « C'est un plus pour l'établissement. » Fátima Pires, Proviseur
- « On évalue positivement les projets de sections européennes de langue française mis en œuvre en 2006/2007. En outre, on souligne que les élèves bénéficient d'une offre de méthodologies et de contenus plus riche et diversifiée et qu'ils développent des compétences plus larges, notamment dans le domaine des valeurs, de la citoyenneté européenne et de l'interculturalité. » Direction générale d'Innovation et de Développement curriculaire (DGIC) du ministère portugais de l'Éducation
- « Les sections européennes de langue française se présentent, dans les deux écoles de la région Centre où elles sont développées (Tocha et Colmeias), comme des espaces privilégiés d'apprentissage et d'utilisation de la langue en contexte grâce à l'utilisation de stratégies innovantes, riches et diversifiées que les écoles ont adoptées. » Maria Cristina Lopes Dias, Directrice régionale adjointe du Centre (DREC)